Tera - Une vision d'ensemble

Cette page a pour intention de présenter une vision d'ensemble du projet Tera et de son état d'avancement. Il renvoie déjà ou renverra bientôt à des ressources supplémentaires pour approfondir l'un ou l'autre des aspects qui y sont présentés.

Attention, dernière actualisation: février 2022 pour le résumé. La partie “Où en sommes-nous n'est plus à jour depuis 2019…” La partie historique reste d'actualité

Tera en bref !

L’association Tera porte un projet expérimental de développement territorial. Installée sur une zone de revitalisation rurale du Lot-et-Garonne depuis octobre 2015, elle y construit un **écosystème coopératif** qui vise à:

- Accompagner le développement d'activités économiques permettant de **relocaliser** une production vitale respectueuse des humains et de la nature
- Valoriser cette production en **monnaie citoyenne locale**, afin d'ancrer sur le territoire la richesse créée,
- Distribuer aux habitants des **revenus d’autonomie** d'un euro supérieur au seuil de pauvreté et contre-garantis par la production locale.

Le projet se déploie actuellement sur trois sites. Le site de départ, la **ferme de Lartel** à Masquières, est une ferme polyactivités permaculturelle (maraîchage, forêt-jardin, cuisine, boulange, spiruline, tisanes, menuiserie, accueil et formation, ...). Dans la commune voisine de Tournon d'Agenais est assuré le **pilotage de l'expérimentation** Tera (conseil scientifique, monnaie citoyenne locale, gestion…). Une **épicerie locale** a été ouverte en 2021. Enfin, sur la commune de Trentels se développe un **quartier rural en transition**, en partenariat avec la mairie; ce quartier sera un lieu d’habitation pour une quinzaine de foyers, et un lieu d’activités se voulant au service du développement soutenable du territoire : Centre d’Ecoconstruction, de Ressources et de Formation (CERF), animations et événements publics autour de la transition écologique et sociétale, accueil de stagiaires et de visiteurs en habitats légers et de loisir, pôle alimentaire (point de distribution de produits locaux, atelier de transformation mutualisé) visant à contribuer à un système alimentaire local respectueux du vivant.

Depuis 2015, ce sont pas loin de 70 personnes qui ont emménagé sur le territoire pour se rapprocher du projet Tera. Environ 35 d'entre eux y sont actifs à différents titres



I. LE PROJET TERA : DE QUOI S'AGIT IL ?

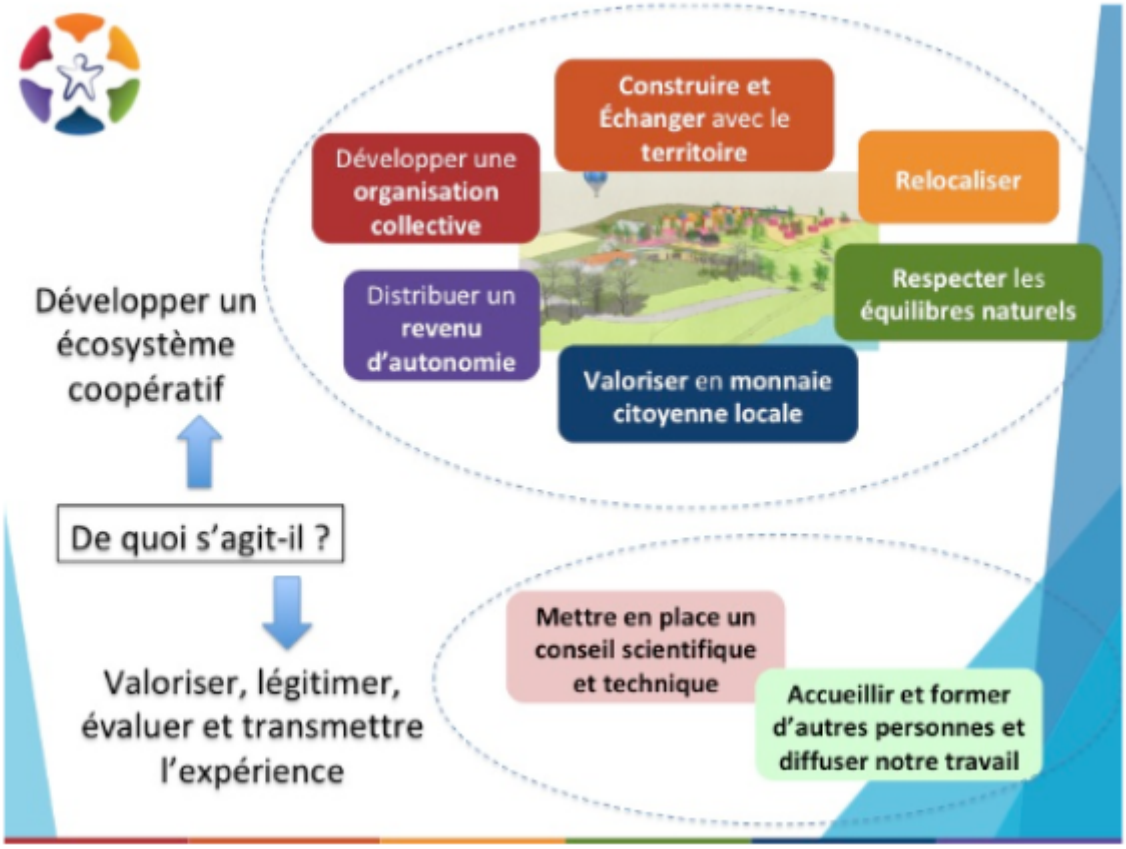
Tera est un projet expérimental initié au regard des nombreuses limites économiques, écologiques, sociales, politiques… auxquelles le monde est actuellement confronté, limites qui se déclinent autant à l'échelle du globe, que localement dans des territoires ruraux ou urbains.

Il s'agit de construire, en partenariat avec les parties prenantes d'une zone rurale à revitaliser (élus, administrations, producteurs, associations, entreprises, habitants), un écosystème coopératif. Cet écosystème coopératif créera les conditions matérielles et humaines permettant à chacun d'expérimenter le chemin de son propre bonheur dans le respect des humains et de la nature, et sera moteur d'un développement territorial durable et facteur de cohésion sociale.

Concrètement, nous adoptons une approche systémique pour articuler modèle économique, organisation sociale, modes de vie et de production, et nous nous inspirons des multiples alternatives et solutions techniques développées souvent de façon indépendantes : permaculture, écoconstruction, énergies renouvelables, monnaies citoyennes locales etc…, afin de développer un écosystème coopératif qui reposera sur les piliers suivants:

- Une relocalisation forte (85%) de la production vitale aux habitants ;
- Un mode de vie et de production respectueux de la nature ;
- La mise en circulation d'une monnaie citoyenne locale pour valoriser cette production et créer un réseau d'échanges irriguant le territoire de vie de la richesse ainsi créée ;
- La distribution à chaque habitant d'un revenu d'autonomie (revenu de base inconditionnel en monnaie citoyenne locale), qui soit garanti par la production locale et au moins égal au seuil de pauvreté plus un euro.
- Une gouvernance partagée et une organisation sociale favorisant la santé et l'épanouissement;
- Des échanges humains, matériels et immatériels avec le territoire de vie de façon à s'inscrire dans son contexte politique, économique et social et être facteur de développement local et de cohésion sociale.

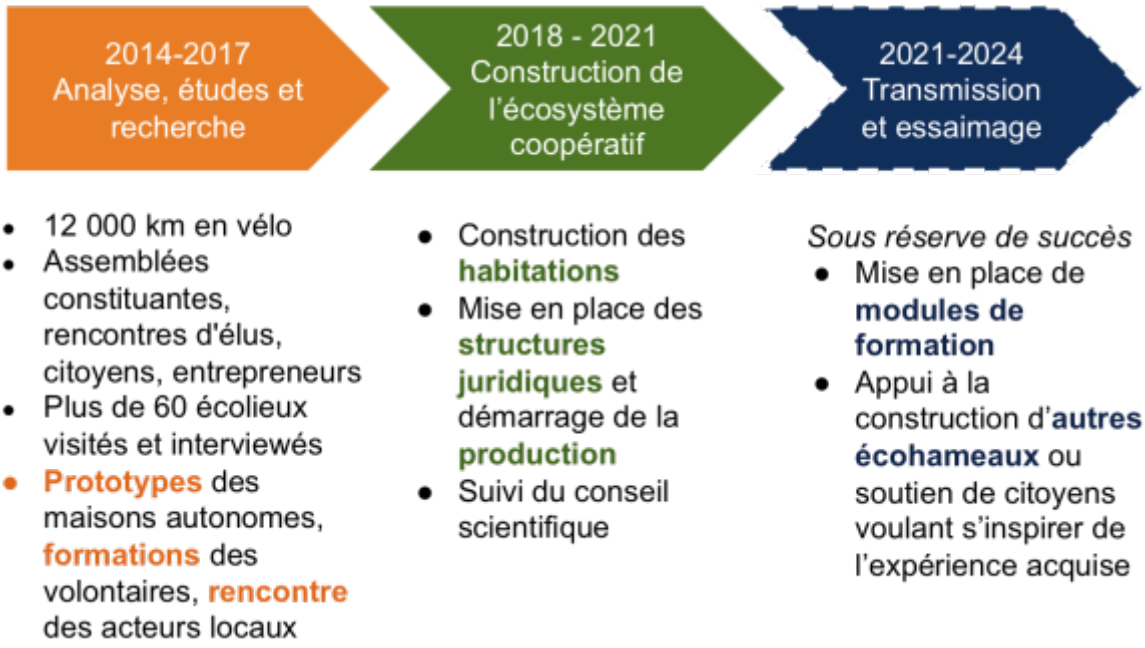
En lien avec le caractère expérimental du projet, nous avons mis en place un conseil scientifique qui nous aide à ajuster, éclairer, évaluer et partager ce que nous faisons. Nous sommes accompagnés par le laboratoire ATEMIS, laboratoire d'intervention-recherche spécialisé sur les enjeux de travail, sur les modèles économiques durables (économie de la fonctionnalité et de la coopération) et sur les enjeux de développement des territoires. Le projet a été lauréat de l'innovation sociale de la Région Nouvelle Aquitaine 2016.



II. LE DÉROULEMENT DANS LE TEMPS

Le projet est porté par l'association Tera, créée en juin 2014, et qui compte actuellement autour de 350 membres. Il comporte 3 phases de 3-4 ans environ, phases plus chevauchantes que disjointes :

- Une phase de préparation, études et analyses : collecte d'informations et d'expériences auprès d'écolieux existants, organisation d'assemblées citoyennes, et depuis octobre 2015 préparation concrète des composantes de l'expérimentation dans un territoire d'adoption, sur un mode émergent plutôt que planifié;
- Une phase d'expérimentation, au cours de laquelle se concrétisent et se formalisent les différentes dimensions de l'écosystème: mise en place des structures juridiques, début de la production, versement des premiers revenus, début des constructions, etc…;
- Une phase de transmission de notre expérience, sous forme par exemple de modules de formation transmettant sous licence libre tout ou partie de ce qu'il nous aura été nécessaire d'acquérir ou de développer, et accessibles en participation libre et consciente.



Le projet se situe actuellement dans sa phase d'expérimentation, même si des éléments d'étude, d'exploration et d'émergence persistent et persisteront toujours et si la transmission a déjà commencé. Par ailleurs, le temps est toujours trop court, et les décalages sont à prévoir dans les dates indiquées (mise à jour bientôt !)

III. CE QUE NOUS AVONS RÉALISÉ PENDANT LES PREMIERES ANNEES (2014-2018)

Durant les 15 premiers mois, notamment à travers deux tours de France à vélo sur 10 000 km les étés 2014 étés 2014 et 2015, l'association est allée à la rencontre d'élus municipaux, d'entrepreneurs, de responsables d'associations, de collectifs et d'habitants de villes, de petites communes et d'éco lieux. Elle a réalisé des dizaines d'interviews sur les modèles économiques, financiers, juridiques et sociaux, sur les modes de gouvernance et de gestion de conflits ainsi que sur les relations tissées entre les parties prenantes des territoires.

En octobre 2015, l'association s'est installée au Domaine du Tilleul, dans une petite commune rurale du Lot-et-Garonne (Masquières), où elle a déplacé son siège social en mars 2016. Ce domaine comporte une maison, des dépendances et 12 hectares de terre agricole et de forêts. Les membres de l'association y ont préparé - et laissé émerger - les composantes matérielles, humaines, juridiques, économiques et partenariales qui permettront de développer un écosystème coopératif. De multiples activités ont été lancées pendant ces premières années

- Une réflexion sur des habitats légers sans fondation, démontables ou déconstructibles, autonomes en eau et en énergie, et nourriciers, c'est-à-dire associés à un jardin individuel. Ces habitats devront être à un coût accessible à des petits budgets, et facilement constructibles par des non-professionnels. Des premiers prototypes ont été construits sur le modèle de la maison nomade créée par Yves Desarzens. Pour des raisons juridiques (difficultés d'implantation sur le Domaine du Tilleul) et culturelles (recherche de modèles architecturaux plus en phase avec la culture du territoire), ce travail a été mis en suspens. Il sera repris dans le cadre du projet de premier quartier rural (voir plus loin).
- L'organisation de juillet 2016 à juin 2017 d'une manifestation touristique, culturelle et commerciale (EcoNature 2016/2017), autour des premiers prototypes d'habitats légers. Elle

avait pour but de valoriser le patrimoine de son territoire de vie et de sensibiliser aux thématiques de la transition écologique.
- Le développement d'une connaissance mutuelle et de partenariats avec les parties prenantes du territoire. Par exemple, nous interagissons avec une douzaine de producteurs bio avec lesquels nous avons organisé des marchés gourmands entre 2016 et 2019.
- Le démarrage d'une production alimentaire basée sur les principes de la permaculture et de l'agroécologie. Une exploitation de maraîchage est en place en 2018, les premières tranches d'une forêt-jardin ont été plantées à partir de 2017, une activité de boulange bio (formation de la porteuse d'activité et mise en place des infrastructures) a été initiée dès 2017 également même si elle n'a démarré officiellement que plus tard. Entre temps se sont rajoutées: cuisine et transformation, menuiserie, production de spiruline, tisanes.
- La mise en valeur, rénovation, aménagement des bâtis pour accueillir bureaux comme activités de production, et un aménagement du domaine basé sur les principes de la permaculture
- L'acquisition de connaissances sur le milieu naturel et des premières collaborations avec des associations de protection de l'environnement (Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine, notamment).





- Une organisation visant à conjuguer gouvernance partagée et efficacité, reposant sur des modèles d'entreprises dites opales (cf. Reinventing Organizations de Frédéric Laloux), et sur la pratique d'un système d'accompagnement des conflits (cercles restauratifs) ;
- La formation de ses membres et le développement d'activités de formation: certains se sont préparés à transmettre (initiations à la permaculture notamment), et un centre de formation et de ressources à l'éco-construction a été imaginé pour le premier quartier rural.
- L'accueil de volontaires tout au long de l'année : personnes souhaitant contribuer au projet, le découvrir de l'intérieur pour s'en inspirer, et parfois le rejoindre pour s'y investir durablement. Plusieurs centaines de personnes ont été accueillies soit en séjour soit en visites brèves depuis janvier 2016. Plus d'une quarantaine de personnes s'étaient installées sur le territoire début 2019. Le processus d'accueil est en cours de refonte depuis l'automne 2019.
- Une démarche d'économie de la fonctionnalité et de la coopération, reposant sur l'attention à la génération d'effets utiles plutôt que de volumes matériels, sur la recherche de coopérations concrètes avec les acteurs du territoire, sur l'attention au développement de ressources immatérielles confortant à la fois le projet, et les individus qui le portent (compétences, confiance, reconnaissance, capacité d'engagement).
- Des propositions sur les modèles juridiques à combiner : associations, SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), coopératives d'habitants, coopérative d'activité, coopérative de consommateurs et d'autres formes d'entreprises plus classiques ;

Cette phase a été soutenue par des financements de diverses origines (collectivités, fondations privées, particuliers), et par la construction de nombreux partenariats locaux, nationaux, internationaux.





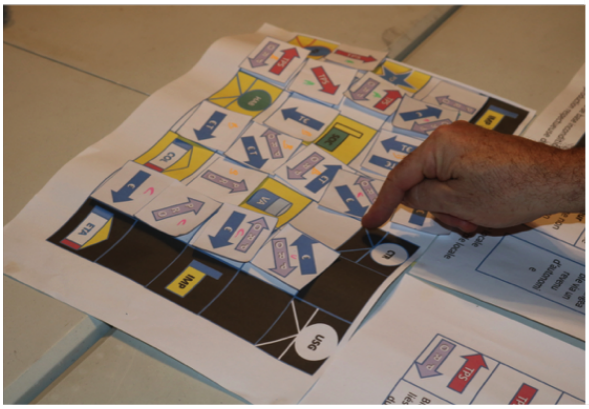
IV. AU CŒUR DU PROJET : UN MODELE ECONOMIQUE ET JURIDIQUE

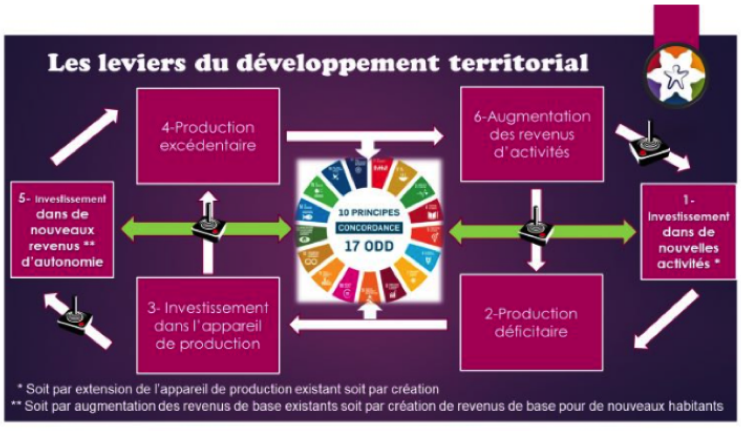
L'originalité du projet repose sur la construction d'un modèle économique qui assurera à chacun des habitants (des quartiers ruraux, de l'écosystème coopératif, ...) un revenu d'autonomie d'un euro supérieur au seuil de pauvreté. Ce revenu d'autonomie est un revenu de base versé en monnaie citoyenne locale. Il sera contre-garanti par une production locale et sera distribué inconditionnellement à chacun des habitants. Ceux-ci seront ensuite libres de choisir des activités supplémentaires marchandes ou non pour augmenter leurs revenus.

Ce modèle permettra la création des richesses économiques nécessaires au démarrage des activités. Il constituera ensuite le liant qui permettant la convergence des différentes activités économiques vers la distribution de ce revenu d'autonomie. Deux fondamentaux à ce modèle :

- Le respect de la loi et donc l'inscription de nos activités dans un cadre juridique légal. En particulier, on y retrouve l'inspiration du premier article de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789: *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune*;
- La valorisation en monnaie de notre production plutôt que sa distribution gratuite. Cette valorisation permettra de distribuer un revenu d'autonomie aux acteurs du projet et de comparer notre valeur économique avec celle du reste du monde.

Il implique concrètement la mise en place d'une comptabilité des Communs, la décision collective de ce qui a de la valeur pour nous, l'utilisation de structures juridiques permettant à la fois d'assurer le financement du projet, la circulation de la richesse, la valorisation en monnaie des activités, la distribution des revenus, etc... En parler ici serait trop long, mais nous préparons des vidéos et des présentations.





V. OU NOUS EN SOMMES ACTUELLEMENT ET CE QUI S'ANNONCE DANS LES MOIS A VENIR : Paragraphe à valeur historique sur les années 2018-2019

Quelques faits : les personnes et les lieux

Depuis octobre 2015, près d'une cinquantaine de personnes, dont quelques enfants, se sont installées sur le territoire pour se rapprocher du projet Tera et s'y investir de façon durable. Elles vivent actuellement dans des logements situées à Tournon d'Agenais et dans les communes avoisinantes. Leur investissement est très divers, que ce soit en temps consacré qu'en terme d'activités (intellectuelles, manuelles, généraliste, spécialiste...).

Le Domaine du Tilleul de Masquières est maintenant le lieu du développement d'activités économiques centrées sur la fonction "s'alimenter": maraîchage, forêt-jardin, compostage, boulange, production de spiruline, etc.... C'est aussi le siège de la Coop du Tilleul. Cette association fiscalisée a vu le jour au printemps 2017; elle est la préfiguration d'une coopérative de consommateurs et porte le développement des premières activités économiques (maraîchage, boulange, réseau de distribution), grâce à un soutien du programme européen LEADER. La gestion de ce lieu est en train de se structurer autour d'un groupe, "le groupe Lartel", composé des porteurs d'activité.

Les bureaux de l'association TERA ont déménagé à Tournon d'Agenais, rue de la Citadelle, où nous avons également transféré le siège social à l'assemblée générale de 2018. C'est là qu'ont lieu l'essentiel des réunions de l'association: conseil d'administration, commissions transversales (communication, accueil-intégration, ...), ainsi que le pilotage de l'expérimentation (mise au point des modèles économiques et juridiques, ...).

Enfin, un partenariat se développe avec la commune de Trentels, située à une vingtaine de kilomètres de Tournon d'Agenais, suite à plusieurs mois de discussion et de co-élaboration. Ce partenariat permettra la construction du premier quartier rural expérimental du projet Tera, comprenant: un centre de formation à l'écoconstruction, une maison de la transition (lieu de démonstration autour de l'écoconstruction et de l'autonomie en eau et en énergie), un lieu d'accueil en habitats légers, une parcelle agricole et une zone d'habitation pour une quinzaine de foyers. Un terrain de quatre hectares au lieu-dit Lustrac a été acquis par la SCI "Le Tilleul", déjà propriétaire du Domaine du Tilleul. Et une SCIC est en cours de création pour porter ce projet. (Voir ici une présentation détaillée).





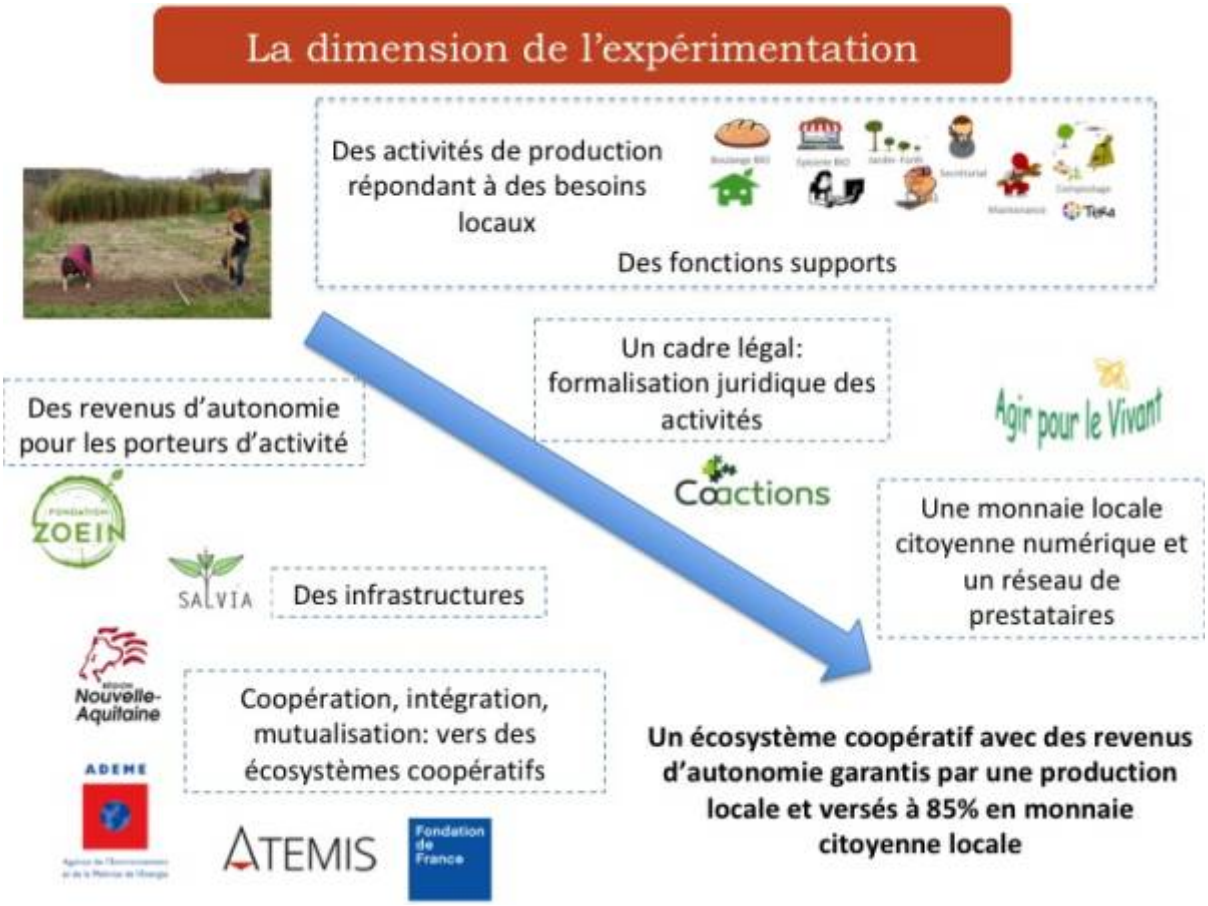


Ce qui est en cours

Nous sommes rentrés dans la phase d'expérimentation. Au cours de la phase de préparation, beaucoup de choses ont été lancées sur un mode plutôt émergent, en fonction notamment des

centres d'intérêt des personnes qui étaient là ou des opportunités qui se sont présentées. La phase d'expérimentation correspond à la formalisation et à la valorisation des activités et à la mise en musique du modèle économique et juridique.

Elle a été précédée en début d'année 2018 d'une « saison des 1000 chantiers et des 1000 réunions », source de motivation et aussi d'incertitude et de remises en question.
Cette saison a abouti pour l'assemblée générale des 14 et 15 avril 2018 à la **priorisation d'une dizaine d'activités que nous avons considérées d'utilité commune** pour le déploiement de l'écosystème coopératif. Du 21 juin au 21 septembre 2018 a été lancé un financement participatif afin de collecter les revenus d'autonomie des 10 référents porteurs de ces activités, afin de leur permettre de s'y consacrer sereinement: garantir 1000 € mensuel, versés en partie en monnaie citoyenne locale, pendant 3 ans, le temps que nous générions nous-même la richesse à distribuer. Cinq revenus ont pu être financés, grâce à des dons de particuliers et de fondations, notamment la fondation Zoein. Dans un second temps, les financements des investissements de ces activités ont été recherchés... et trouvés grâce à la fondation SALVIA.



DEPUIS:

- Des structures juridiques ont été et sont en train d'être créées. Certaines activités économiques se développent au sein d'une coopérative d'activité et d'emploi, Co-Actions. Les porteurs de projet s'organisent, formalisent leurs activités et leurs plans d'affaires.
- Tera a eu la chance de s'installer sur le territoire de la première monnaie locale du XXIème siècle en France, l'Abeille, portée par l'association Agir pour le Vivant. Après un gros travail porté conjointement par Tera et Agir pour le Vivant, l'Abeille a maintenant une forme numérique, qui permet d'augmenter le volume des échanges et de pouvoir verser les premiers revenus en monnaie citoyenne locale.
- Dans le même temps, nous organisons nos communs et en particulier les activités qui sont «

entre les activités » : la création et l'entretien d'infrastructures matérielles et immatérielles qui favoriseront leur développement (design, entretien et maintenance du domaine) ; secrétariat, gestion et comptabilité ; actualisation de notre gouvernance et de l'accueil et l'intégration de volontaires, pour s'ajuster à ces nouveaux développements, etc...

- Le partenariat avec la commune de Trentels a lancé le coup d'envoi de la concrétisation de la dimension « Habiter » du projet, avec des personnes qui se positionnent plus explicitement en tant qu'habitants acceptant le cadre de l'expérimentation et ses contraintes. De son côté, le domaine de Tilleul est en train de fonder une nouvelle organisation autour de ses porteurs d'activités.
- PRELE (Projet de Recherche pour une Economie Locale Ecosystémique), un projet de recherche-action en partenariat avec le laboratoire ATEMIS est soutenu par l'ADEME depuis fin 2018. Il accompagne le développement de deux écosystèmes coopératifs centrés sur deux fonctions: "Bien s'alimenter" rassemblant les activités développées autour du domaine du Tilleul, et "Habiter", correspondant au projet de quartier rural sur la commune de Trentels : s'approprier le référentiel de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, mettre en lumière les effets utiles des activités, leurs externalités positives et négatives et la valeur qu'elles créent, prêter attention aux ressources immatérielles (confiance, santé, compétence, pertinence des choix), organiser la solvabilité "intégrée" de ces activités, les engagements et la répartition de la valeur ... vaste programme
- Le conseil scientifique s'est déjà réuni trois fois (janvier 2018, janvier 2019 et février 2020). Il apporte à chaque fois des regards extérieurs revigorants et secouant. Par ici, vous trouverez différents documents à télécharger.

VI. COMMENT PARTICIPER ET COMMENT EN SAVOIR PLUS

- Une revue de presse
- Un formulaire d'adhésion en ligne
- Un forum de discussion: Si vous êtes adhérent et si vous en faites la demande, vous pourrez accéder aux pages opérationnelles où nous échangeons au quotidien sur les activités du projet.
- Des lettres d'information, auxquelles vous pouvez vous inscrire.
- La lettre d'information parue en jullet 2019 où vous pourrez télécharger les rapports de l'assemblée générale 2019.

From:
https://wiki.tera.coop/ - **Wiki Tera**

Permanent link:
https://wiki.tera.coop/doku.php?id=tera:ecohameau

Last update: **2022/12/16 19:07**